



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Wettbewerbskommission WEKO
Commission de la concurrence COMCO
Commissione della concorrenza COMCO
Competition Commission COMCO

Conférence de presse annuelle de la COMCO

17 avril 2018

Andreas Heinemann, président de la COMCO

Rafael Corazza, directeur du Secrétariat de la COMCO



Aperçu

- Andreas Heinemann, président de la COMCO:
Décisions de principe 2017 de la COMCO et enseignements
- Rafael Corazza, directeur du Secrétariat:
Accords amiables – clôture consensuelle d'une procédure
- vos questions



Andreas Heinemann

Décisions de principe 2017 de la COMCO et enseignements



Décisions de principe 2017

- priorités de la COMCO inchangées
 - cartels horizontaux durs
 - cloisonnements des marchés
- décisions les plus importantes (cartels de soumission aux Grisons, zingueries, clientèle commerciale de la Poste)
- mise en œuvre du marché intérieur suisse (LIA Tessin)
- arrêts des tribunaux (GABA/Elmex, BMW)



Décisions les plus importantes

- cartels de soumission aux Grisons
 - premières décisions pour le Val Müstair et soumissions individuelles (en partie en force)
 - d'autres décisions suivront en 2018
- zingueries
 - accords de longue date sur les prix/majorations de prix
 - autodénonciations/accords amiables
- clientèle commerciale de la Poste
 - discrimination de clients et entrave de concurrents (pas encore en force)



Cas les plus importants: enseignements

- cartels de soumission:
 - clarifications précises complexes, mais en vaut la peine
 - la division des causes favorise l'efficacité
- accords sur les prix des zingueries:
 - découverte par l'annonce de participation à une restriction à la concurrence – c'est justement son but
 - autodénonciations et accords amiables raccourcissent les procédures et réduisent les sanctions
- abus de la Poste:
 - les entreprises dominantes sont responsables que leur organisation ne permette pas des discriminations



Marché intérieur suisse

– loi tessinoise sur les artisans

- inscription payante obligatoire pour l'exercice de l'activité au Tessin
- selon la COMCO, clairement contraire à la LMI (enfreint le principe du lieu de provenance)
- le Tribunal administratif tessinois a admis le recours de la COMCO et déclaré l'inscription obligatoire au sens de la LIA pour les artisans extracantonaux comme enfreignant la LMI
- les autorités/le parlement tessinois doivent adapter la LIA en conséquence, respect. l'abroger



Arrêts des tribunaux

- GABA – arrêt de principe du Tribunal fédéral (considérants publiés en avril 2017)
 - les accords horizontaux et verticaux durs sont «par principe» notables et illicites (une éventuelle justification est réservée)
 - ils peuvent être sanctionnés, même s'il y a «seulement» atteinte notable à la concurrence
- BMW – arrêt du Tribunal fédéral
 - entrave illicite aux importations parallèles et directes
 - confirmation de la sanction de CHF 156 mio.



Rafael Corazza

Accords amiables (AA) – clôture consensuelle d'une procédure



Base légale

- considéré par la loi sur les cartels comme mettant fin à la procédure
- un accord amiable est techniquement un accord entre l'entreprise et le Secrétariat
- doit être approuvé par la COMCO pour être valable
- instrument important aussi depuis l'introduction des sanctions directes en 2004



Avantages d'un AA

- procédures et décisions plus courtes (état de fait et appréciation juridique motivés sommairement)
- en règle générale, pas de procédure de recours (clôture de la décision plus rapide)
- réduction de la sanction jusqu'à 20% (circonstance atténuante)
- effet positif vis-à-vis du public – pour l'entreprise et l'autorité



Conclusion d'un AA

- un AA est-il envisageable (dépend du résultat de l'administration préliminaire des preuves)?
- aspect formel: conditions-cadre pour les négociations
- projet d'AA/négociations concernant les mesures
- information sur la fourchette de la sanction et le montant des frais
- conclusion de l'AA, proposition du Secrétariat, approbation par la COMCO
- détails dans la note sur le site Internet de la COMCO



Résumé en ce qui concerne les AA

- le renforcement de la jurisprudence (arrêt GABA) facilite la conclusion d'AA
- un AA est attractif pour mettre fin à la procédure
 - gain de temps
 - réduction des coûts/économies sur les ressources
 - réduction de la sanction
 - la volonté d'adapter le comportement de plein gré est perçue positivement par le public